

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	1
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION.....	9
Autonomie du droit des libertés publiques	10
Définition de la liberté	16
Critère des libertés publiques	25
Organisation d'une protection juridique des libertés.....	27

PREMIÈRE PARTIE

LES LIBERTÉS PUBLIQUES ET LES SYSTÈMES JURIDIQUES

Titre premier. — <i>Les libertés publiques dans les déclarations de droits</i>	33
CHAPITRE PREMIER. — Les libertés publiques dans les déclarations françaises ...	34
Section I. — LES LIBERTÉS PUBLIQUES DANS LES DÉCLARATIONS RÉVOLUTIONNAIRES FRANÇAISES.....	35
§ 1. — <i>Les sources d'inspiration des déclarations révolutionnaires</i>	36
A. — Les sources philosophiques.....	36
1° La pensée judéo-chrétienne	36
2° La doctrine des droits naturels individuels.....	38
3° La philosophie des lumières.....	41
B. — Les sources juridiques.....	42
1° Les pactes anglais.....	43
2° Les déclarations américaines	44

§ 2. — <i>Le contenu des déclarations révolutionnaires</i>	46
A. — Droits de l'homme et droits du citoyen	46
B. — Les principes proclamés	47
§ 3. — <i>Les caractères des déclarations révolutionnaires</i>	48
A. — L'intellectualisme	49
B. — Le mondialisme	49
C. — La considération de la personne	50
D. — Des « facultés d'agir »	53
 <i>Section II. — LES LIBERTÉS PUBLIQUES DANS LES DÉCLARATIONS FRANÇAISES POST-RÉVOLUTIONNAIRES</i>	55
§ 1. — <i>Le tournant du préambule de 1848</i>	56
§ 2. — <i>Depuis la III^e République</i>	58
A. — La Déclaration d'avril 1946	58
B. — Le Préambule de la Constitution française de 1946	59
1° Présentation du Préambule	59
2° Contenu du Préambule	60
a) Ajouts aux droits de l'homme de 1789	60
b) Principes économiques et sociaux	63
3° Une référence au droit international	66
4° Des oublis volontaires	66
C. — La formule liminaire de la Constitution de 1958	67
§ 3. — <i>Le sens de l'évolution</i>	68
A. — Une conception « relativiste »	68
B. — L'appel à l'Etat	69
C. — Les tendances sociales des déclarations modernes	70
§ 4. — <i>Vers de nouveaux droits et de nouvelles libertés ?</i>	71
§ 5. — <i>Droits de l'homme et droits de l'enfant</i>	72
 CHAPITRE II. — Les libertés publiques dans les textes constitutionnels étrangers	75
 CHAPITRE III. — Les libertés publiques dans les déclarations internationales	84
<i>Section I. — LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME</i>	87
§ 1. — <i>L'élaboration de la déclaration</i>	87

§ 2. — <i>Le contenu de la déclaration</i>	88
§ 3. — <i>La protection des libertés par la déclaration</i>	90
<i>Section II. — LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME</i>	92
§ 1. — <i>La garantie des droits proclamés</i>	92
§ 2. — <i>Les raisons des longues hésitations de la France à ratifier la Convention européenne</i>	93
§ 3. — <i>Les conditions de la ratification française</i>	96
§ 4. — <i>Trente ans d'application de la Convention</i>	96
A. — <i>Statistiques</i>	96
B. — <i>Dépoussiérer le mécanisme de la Convention</i>	97
§ 5. — <i>Convention européenne et droit de la communauté économique européenne</i>	98
§ 6. — <i>Convention européenne et droit interne français</i>	100
<i>Section III. — L'ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (Helsinki, 1975)</i>	101
§ 1. — <i>L'économie du texte</i>	102
§ 2. — <i>Les retombées de la conférence</i>	103
Titre II. — <i>Les procédés juridiques de reconnaissance des libertés</i>	105
CHAPITRE PREMIER. — La « constitutionnalisation » des libertés publiques	107
<i>Section I. — LE DÉBAT SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE</i>	107
§ 1. — <i>La thèse de la valeur supra-constitutionnelle des déclarations</i>	108
§ 2. — <i>La conception d'Esmein et de Carré de Malberg</i>	109
§ 3. — <i>L'attitude du Conseil d'Etat</i>	110
<i>Section II. — LA VALEUR JURIDIQUE DU PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION DE 1946</i>	111
§ 1. — <i>La position des tribunaux judiciaires</i>	111
§ 2. — <i>Les solutions du Conseil d'Etat</i>	112
§ 3. — <i>La doctrine</i>	114
<i>Section III. — LE PROBLÈME DEPUIS 1958</i>	114

CHAPITRE II. — Les libertés publiques et la loi	117
<i>Section I. — LE DOMAINE DE LA COMPÉTENCE DE LA LOI</i>	<i>117</i>
§ 1. — <i>La justification de la compétence législative</i>	<i>117</i>
§ 2. — <i>Etendue de la compétence législative</i>	<i>118</i>
§ 3. — <i>Conséquences de l'action législative en matière de libertés</i>	<i>119</i>
<i>Section II. — LE CHOIX DU LÉGISLATEUR</i>	<i>120</i>
§ 1. — <i>Le régime répressif</i>	<i>121</i>
§ 2. — <i>Le régime préventif</i>	<i>122</i>
CHAPITRE III. — L'importance du règlement dans la reconnaissance des libertés publiques	127
<i>Section I. — LES CONDITIONS D'INTERVENTION DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES DANS LE DOMAINE DES LIBERTÉS</i>	<i>127</i>
<i>Section II. — L'ÉTENDUE DU POUVOIR DE POLICE</i>	<i>129</i>
§ 1. — <i>La réglementation en période normale</i>	<i>129</i>
§ 2. — <i>Etendue des pouvoirs de réglementation et de police en temps de crise</i>	<i>131</i>
A. — <i>L'état de siège</i>	<i>131</i>
B. — <i>L'organisation de la nation en temps de guerre</i>	<i>131</i>
C. — <i>L'état d'urgence</i>	<i>132</i>
D. — <i>L'extension des pouvoirs présidentiels</i>	<i>133</i>
Titre III. — Les techniques de protection des libertés	135
CHAPITRE PREMIER. — La protection des libertés contre la loi	136
<i>Section I. — LES GARANTIES JURIDIQUES</i>	<i>137</i>
§ 1. — <i>Les solutions françaises</i>	<i>137</i>
A. — <i>Avant 1958</i>	<i>137</i>
B. — <i>Après 1958</i>	<i>139</i>
C. — <i>Depuis 1971</i>	<i>142</i>
§ 2. — <i>Les solutions étrangères</i>	<i>148</i>
A. — <i>L'efficacité du contrôle</i>	<i>149</i>
B. — <i>Les risques du contrôle</i>	<i>149</i>

<i>Section II. — LES GARANTIES POLITICO-JURIDIQUES</i>	150
§ 1. — <i>Le refus d'obéissance</i>	150
§ 2. — <i>La résistance à l'oppression</i>	152
A. — Les données du problème	152
B. — Les formes modernes de la résistance	154
§ 3. — <i>La révolution</i>	156
 CHAPITRE II. — La protection contre l'administration	159
<i>Section I. — LES SYSTÈMES ÉTRANGERS</i>	159
§ 1. — <i>Le système anglo-saxon</i>	159
§ 2. — <i>La « Prokouratura » soviétique</i>	160
§ 3. — <i>L'Ombudsman</i>	161
A. — L'institution de l'Ombudsman	161
B. — L'Ombudsman suédois	163
C. — L'Ombudsman britannique	164
<i>Section II. — LE SYSTÈME FRANÇAIS</i>	166
§ 1. — <i>Le « médiateur français »</i>	167
A. — La loi du 3 janvier 1973	168
B. — La réforme du 24 décembre 1976	171
C. — Vers d'autres médiateurs	172
D. — Le médiateur, autorité administrative	173
§ 2. — <i>La protection de la liberté par le juge</i>	174
A. — La protection de la liberté par le juge judiciaire	174
B. — La protection de la liberté par le juge administratif	183
 CHAPITRE III. — Défense et libertés publiques	191
<i>Section I. — LA DÉFENSE ET LA LIMITE DES LIBERTÉS</i>	192
§ 1. — <i>Les principes</i>	193
§ 2. — <i>Défense et statut démocratique du soldat</i>	193
<i>Section II. — LA DÉFENSE, PREMIÈRE DES LIBERTÉS</i>	195

DEUXIÈME PARTIE

LES LIBERTÉS DE LA PERSONNE HUMAINE
DANS LE DROIT FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Titre premier. — <i>La liberté physique</i>	199
CHAPITRE PREMIER. — Le droit de disposer de son corps	200
<i>Section I. — LA MAÎTRISE DE SON CORPS</i>	201
§ 1. — <i>L'organisation de sa mort</i>	201
A. — Le suicide.....	201
B. — L'euthanasie	203
C. — L'orthothanasie	203
§ 2. — <i>La liberté de la procréation</i>	205
A. — La liberté consciente de procréer	205
B. — Le droit de refuser la procréation : l'I.V.G.	208
<i>Section II. — LE DON DU CORPS : SOLIDARITÉ HUMAINE ET SANTÉ PUBLIQUE</i>	210
§ 1. — <i>Prélèvements « in vivo »</i>	211
§ 2. — <i>Prélèvements « post mortem »</i>	213
<i>Section III. — LE COMMERCE DE SON CORPS : LA PROSTITUTION</i>	214
§ 1. — <i>Le principe : le corps est en dehors du commerce</i>	214
§ 2. — <i>La dérogation : le commerce du corps</i>	215
CHAPITRE III. — La sûreté personnelle	219
<i>Section I. — LA DÉGRADATION DES PROTECTIONS TRADITIONNELLES</i>	221
§ 1. — <i>La détérioration du climat politique</i>	221
A. — Les vicissitudes historiques de la sûreté	221
B. — Le déclin contemporain	227
§ 2. — <i>L'altération du concept de loi</i>	231
A. — La législation gouvernementale	231
B. — La dissociation du pouvoir législatif.....	232
C. — Les atteintes à la non-rétroactivité de la loi	233

<i>Section II. — LES GARANTIES DE LA SÛRETÉ PERSONNELLE</i>	235
§ 1. — <i>Des garanties indispensables</i>	235
A. — Le principe de la légalité des délits et des peines	235
B. — La présomption d'innocence	238
C. — Une justice satisfaisante	240
§ 2. — <i>Des garanties insuffisantes de procédure</i>	259
A. — Les privations de liberté décidées par des autorités de police judiciaire	259
B. — Les privations de liberté décidées par des autorités administratives	265
C. — Les privations de libertés décidées par des juges judiciaires	274
<i>Section III. — LES SANCTIONS DES ATTEINTES À LA SÛRETÉ PERSONNELLE</i>	282
§ 1. — <i>La responsabilité de l'agent coupable</i>	282
A. — La notion « d'acte attentatoire à la liberté »	282
B. — L'irréalisme de la sanction pénale	283
C. — Les difficultés d'une réparation civile	284
§ 2. — <i>La responsabilité de l'Etat</i>	287
A. — La responsabilité de l'Etat du fait du fonctionnement du service de la justice	287
B. — Responsabilité de l'Etat pour les violations de la liberté individuelle commises par l'Administration	295
CHAPITRE III. — Le respect de l'intégrité physique et de l'identité des personnes	297
<i>Section I. — LE DROIT À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE</i>	298
§ 1. — <i>Les atteintes légales à l'intégrité physique</i>	298
A. — Les atteintes infligées à des fins d'ordre public	299
B. — Atteintes infligées à des fins de santé publique	299
§ 2. — <i>Les atteintes illégales à l'intégrité physique</i>	300
A. — Interdiction de soumettre à la torture	301
B. — L'interdiction de l'esclavage de la servitude, du travail forcé ou obligatoire	308
<i>Section II. — LE DROIT AU RESPECT DE L'IDENTITÉ</i>	311
§ 1. — <i>L'homosexualité</i>	311
§ 2. — <i>Le transsexualisme</i>	313

CHAPITRE IV. — La vie privée	318
<i>Section I. — LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE</i>	<i>321</i>
§ 1. — <i>Les textes</i>	<i>321</i>
A. — Les dispositions ponctuelles	321
B. — Les textes généraux récents	323
§ 2. — <i>Les actions réprimants les atteintes à la vie privée</i>	<i>338</i>
A. — Les sanctions de caractère pénal	338
B. — Sanctions de caractère civil	339
<i>Section II. — LE CONTENU DE LA VIE PRIVÉE</i>	<i>340</i>
§ 1. — <i>Le respect des comportements</i>	<i>340</i>
A. — Le territoire de la personnalité	340
B. — L'apparence de la personnalité	341
C. — L'authenticité de la personnalité	343
§ 2. — <i>Le respect de l'anonymat</i>	<i>345</i>
A. — Les secrets de la personne	345
B. — La fixation et la divulgation des expressions du corps	347
C. — La protection des informations nominatives	348
§ 3. — <i>Le respect des relations de la personne</i>	<i>350</i>
A. — Le respect des communications	351
B. — Le respect des relations familiales	356
C. — Le respect des relations sentimentales	360
CHAPITRE V. — La liberté d'aller et venir	363
<i>Section I. — LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT</i>	<i>364</i>
§ 1. — <i>La liberté de mouvement à l'intérieur des Etats</i>	<i>364</i>
A. — Le national français	365
B. — L'étranger	369
C. — Les personnes itinérantes	372
§ 2. — <i>La liberté de mouvement d'un Etat à un autre Etat</i>	<i>375</i>
A. — Le droit de quitter son pays	375
B. — Le droit d'entrer dans son pays	377
C. — L'entrée dans un pays étranger	377

<i>Section II. — LE SÉJOUR</i>	383
§ 1. — <i>Conditions du séjour</i>	384
A. — Les séjours dispensés de carte de séjour	384
B. — Le séjour soumis à l'obtention d'une carte de séjour	384
C. — La liberté de séjour des ressortissants C.E.E.	390
§ 2. — <i>Le terme du séjour</i>	392
A. — La reconduite à la frontière	392
B. — L'expulsion	395
C. — L'extradition	411
<i>Section III. — LA POLICE DE CIRCULATION</i>	420
§ 1. — <i>Le conducteur : le permis de conduire</i>	420
A. — Arrêtés préfectoraux affectant le permis de conduire	422
B. — Décisions judiciaires affectant le permis de conduire	424
§ 2. — <i>Le véhicule : un instrument dangereux</i>	426
A. — Règles liées au caractère dangereux du véhicule	427
B. — L'étendue des contrôles de police	428
§ 3. — <i>L'utilisation des voies publiques</i>	430
A. — Règles limitant la circulation	430
B. — Règles limitant le stationnement	433
Titre II. — Les libertés de l'esprit	439
CHAPITRE PREMIER. — La liberté des opinions	440
<i>Section I. — LA LIBERTÉ D'OPINION ET LE POUVOIR POLITIQUE</i>	441
§ 1. — <i>Les différentes conceptions de l'Etat</i>	442
A. — L'Etat au service d'une doctrine	442
B. — L'Etat autoritaire	442
C. — L'Etat « ouvert »	443
§ 2. — <i>La sauvegarde de la liberté d'opinion par l'Etat</i>	444
A. — La neutralité négative du service	444
B. — La neutralité positive du service	445
C. — Vers un nouveau statut ?	453

§ 3. — <i>Obligation de réserve du fonctionnaire et droits de l'Etat</i>	459
A. — Portée de la liberté d'opinion du fonctionnaire	459
B. — L'obligation de réserve du fonctionnaire	463
<i>Section II. — LA LIBERTÉ D'OPINION ET D'AUTRUI</i>	470
CHAPITRE II. — La liberté de la foi	472
<i>Section I. — LA NOTION DE LAÏCITÉ</i>	475
§ 1. — <i>Comment s'est dégagée en France l'idée de laïcité ?</i>	475
A. — L'expérience française de la religion d'Etat	476
B. — Les incertitudes révolutionnaires	476
C. — La publicisation des cultes (1801)	478
D. — Le divorce	479
§ 2. — <i>Quel est le contenu de la notion de laïcité ?</i>	480
A. — La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte	480
B. — La République assure la liberté de conscience	484
<i>Section II. — LE CULTE</i>	486
§ 1. — <i>L'édifice cultuel</i>	486
A. — Les solutions retenues en 1905	486
B. — Les controverses juridiques autour de la loi du 2 janvier 1907	487
§ 2. — <i>La célébration du culte</i>	489
A. — Le principe de la liberté du culte	489
B. — La police du culte	490
§ 3. — <i>Les manifestations extérieures du culte</i>	494
A. — La notion de manifestation cultuelle	494
B. — Le libéralisme des solutions jurisprudentielles	495
CHAPITRE III. — La liberté de l'instruction	498
<i>Section I. — LE PLURALISME SCOLAIRE</i>	503
§ 1. — <i>La liberté d'enseigner</i>	503
§ 2. — <i>L'égalité de droit entre les différents ordres d'enseignement</i>	505

§ 3. — <i>L'inégalité de fait</i>	506
A. — Le monopole public de la collation des diplômes et des grades.....	506
B. — Le contrôle de l'Etat sur les établissements d'enseignement libre	509
<i>Section II. — L'ÉCOLE PUBLIQUE</i>	510
§ 1. — <i>L'école publique est laïque</i>	511
A. — L'école publique est non-confessionnelle.....	512
B. — L'école publique est neutre	513
§ 2. — <i>L'école publique est obligatoire</i>	515
§ 3. — <i>L'école publique est gratuite</i>	516
<i>Section III. — POUVOIRS PUBLICS ET ENSEIGNEMENT PRIVÉ</i>	517
§ 1. — <i>L'aide publique à l'enseignement primaire privé</i>	518
§ 2. — <i>La loi Debré (31-12-59) sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé</i>	522
A. — Les solutions contractuelles	523
B. — Les solutions extra-contractuelles	535
§ 3. — <i>Application de la loi Debré</i>	538
§ 4. — <i>La loi du 1^{er} juin 1971 sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé</i>	540
§ 5. — <i>Vers une nouvelle querelle de l'école ?</i>	542
A. — Les données du problème	542
B. — La loi Guerneur (30 juin 1977)	544
C. — Communes et écoles privées.....	545
D. — La nécessaire sauvegarde du pluralisme	546
CHAPITRE IV. — Le droit à l'information	549
<i>Section I. — LA LIBERTÉ DE L'IMPRIMÉ</i>	557
§ 1. — <i>Les vicissitudes historiques de la liberté de la presse</i>	558
A. — Le régime de la presse avant la loi de 1881	558
B. — Le régime de la presse en France depuis 1881	563
§ 2. — <i>La fabrication de l'imprimé</i>	566
A. — Le statut de l'imprimeur.....	567

B. — Les agences de presse	568
C. — La condition des journalistes	572
§ 3. — <i>La publication de l'imprimé</i>	600
A. — Le principe général de la liberté	600
B. — Les exceptions au principe général de la liberté	602
§ 4. — <i>La vente de l'imprimé</i>	606
A. — La technique de la vente	607
B. — Les saisies	609
<i>Section II. — LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA RADIODIFFUSION ET DE LA TÉLÉVISION</i>	615
§ 1. — <i>L'office de radiodiffusion-télévision française</i>	621
A. — La loi du 26 juin 1964	622
B. — La loi du 3 juillet 1972 et la réforme de l'O.R.T.F.	637
§ 2. — <i>Le démantèlement de l'office et le statut de la radiodiffusion-télévision de 1974 (loi du 7 août 1974)</i>	640
A. — Une nouvelle organisation	640
B. — De nouveaux problèmes	642
§ 3. — <i>Les structures nouvelles de la radiodiffusion et de la télévision (Loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982)</i>	646
A. — Le monopole	647
B. — L'indépendance du service public	649
C. — Les structures	654
D. — Redevance et publicité	656
E. — Droits des personnels et des journalistes	656
F. — Cinéma et télévision	657
<i>Section III. — LE SPECTACLE</i>	660
§ 1. — <i>Le théâtre</i>	662
A. — La réglementation générale	663
B. — Les cas particuliers	667
§ 2. — <i>Le cinéma</i>	673
A. — Le visa national de contrôle	675
B. — Le régime de police locale	680
C. — Le rapport Bredin et les nouvelles réflexions sur le cinéma français (3 novembre 1981)	683

Titre III. — Les libertés de l'expression collective	685
CHAPITRE PREMIER. — La liberté de se réunir	686
<i>Section I. — LA NOTION DE RÉUNION</i>	687
§ 1. — <i>Critères de la réunion</i>	687
§ 2. — <i>Réunion publique et réunion privée</i>	688
<i>Section II. — ORDRE PUBLIC ET RÉUNION</i>	690
§ 1. — <i>Le principe de la liberté</i>	690
§ 2. — <i>Le souci du maintien de l'ordre</i>	691
A. — Les limites législatives à la liberté	691
B. — Les restrictions réglementaires	693
C. — Le contrôle du juge	694
<i>Section III. — LIBERTÉ DE RÉUNION ET LIEUX DE TRAVAIL</i>	699
§ 1. — <i>Les services publics</i>	699
§ 2. — <i>Les entreprises privées</i>	702
<i>Section IV. — LIBERTÉ DE CIRCULATION ET LIBERTÉ DE RÉUNION</i>	703
§ 1. — <i>La notion de « manifestation publique »</i>	703
A. — Le cortège	703
B. — L'attroupement	705
§ 2. — <i>Les responsabilités engagées</i>	706
A. — Les responsabilités pénales	706
B. — Les responsabilités civiles	706
CHAPITRE II. — La liberté de s'associer	708
<i>Section I. — L'ASSOCIATION DE LA LOI DE 1901</i>	712
§ 1. — <i>Critères de l'association</i>	712
§ 2. — <i>Régime de l'association</i>	713
§ 3. — <i>Les différentes associations prévues par la loi de 1901</i>	714
A. — Les associations non-déclarées	714
B. — Les associations déclarées	715
C. — Les associations reconnues d'utilité publique	718

<i>Section II. — LES ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES</i>	719
§ 1. — <i>Les ligues.....</i>	719
A. — La notion de ligue	719
B. — La méfiance du droit envers les ligues.....	720
§ 2. — <i>Les associations étrangères.....</i>	725
§ 3. — <i>Les congrégations</i>	726
§ 4. — <i>Quelques types spéciaux.....</i>	728
<i>Section III. — LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION DANS LA CONVENTION EUROPÉENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME</i>	729
§ 1. — <i>Le syndicat ? Interlocuteur obligé de l'Etat</i>	730
§ 2. — <i>L'article II protège-t-il la liberté de ne pas s'associer ?</i>	731
<i>Section IV. — LA VIE ASSOCIATIVE.....</i>	733
§ 1. — <i>Le foisonnement.....</i>	733
§ 2. — <i>Les raisons du mouvement</i>	734
§ 3. — <i>L'association en difficulté</i>	735
TABLE DES INDEX.....	737
1. Index des documents internationaux	738
2. Index des articles de la Convention Européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales	740
3. Index de la jurisprudence des organes de la Convention Européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (C.E.D.H.) et de la Cour de Justice des Communautés Européennes	741
4. Index de la jurisprudence interne	743
5. Index des noms propres.....	751
6. Index général	753
TABLE DES MATIÈRES.....	763